

UBS (Lux) Fund Solutions - MSCI China ESG Universal Low Carbon Select UCITS ETF

Sans objectif d'investissement durable

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ce produit financier est géré de façon passive et réplique un Indice, des indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité étant pris en considération par le fournisseur d'indices au regard des exigences propres à la famille d'indices.

Des indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont pris en considération par le fournisseur d'indices au regard des exigences propres à la famille d'indices.

Les indices tiennent compte des scores de controverse ESG MSCI et excluent en temps utile les émetteurs qui commettent un manquement grave aux normes ESG.

Les scores de controverse ESG MSCI sont conçus pour fournir des évaluations opportunes et cohérentes des controverse ESG concernant les émetteurs. Tout émetteur ayant un score de controverse ESG MSCI « rouge » (inférieur à 1) est exclu des indices de durabilité. Le score de controverse mesure l'implication d'un émetteur dans des controverses ESG importantes et son respect des normes et principes internationaux Le produit financier exclut les investissements dans des entreprises directement impliquées dans l'utilisation, le développement, la fabrication, le stockage, le transfert ou le commerce d'armes à sous-munitions, de mines terrestres antipersonnel et/ou d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques

Le score de controverse ESG MSCI évalue l'implication d'une entreprise dans des controverses ESG notables en lien avec ses activités et/ou produits, ses possibles manquements aux normes et principes internationaux, tels que le Pacte mondial des Nations unies, ainsi que sa performance au regard de ces normes et principes.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques suivantes sont promues par le produit financier

suivi d'un indice de référence présentant un meilleur profil de durabilité (note ESG) que celui de l'indice de référence parent un indicateur d'intensité carbone (émissions de scopes 1 et 2) moins élevé que celui de l'indice de référence parent (MSCI). L'Indice de référence désigné afin d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier est l'indice MSCI China ESG Universal Low Carbon Select 5% Issuer Capped (Net Return).

Cette/Ces caractéristique(s) est/sont mesurée(s) à l'aide de l'/des indicateur(s) suivant(s) :

Le score ESG

L'intensité carbone moyenne pondérée (scopes 1 et 2) MSCI

Stratégie d'investissement

L'/les élément(s) contraignant(s) suivant(s) de la stratégie d'investissement est/sont utilisé(s) pour sélectionner les investissements afin d'atteindre la/les caractéristique(s) promue(s) par ce produit financier :

Caractéristique 1) :

Un profil de durabilité (note MSCI ESG) supérieur à celui de l'indice de référence parent.

Caractéristique 2) :

Un luedialatalunel lietetrysité comportee d'esnispionitéele des pestruete2) tandénis ésleuté des ententainent line velsties éé menter pair entit (\$VISCI).

L'/Les élément(s) contraignant(s) est/sont calculé(s) en fin de trimestre en fonction de la moyenne des valeurs constatées chaque jour ouvrable au cours du trimestre considéré.

Proportion d'investissements

La proportion minimale d'investissements utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier est de 90%. La proportion minimale d'investissements durables du produit financier est de 10%. Le produit financier réplique un indice ESG, dont il peut répliquer la performance à l'aide d'instruments dérivés. Les instruments dérivés seront uniquement utilisés a) lorsque l'objectif d'investissement ne peut être atteint via les investissements dans les titres composant l'indice, en particulier pour refléter la performance d'une couverture de change dans le cas où un compartiment réplique un indice couvert contre le risque de change, ou b) afin de faciliter l'exposition aux titres qui composent l'indice, notamment lorsque des obstacles juridiques ou pratiques empêchent un accès direct au marché auguel l'indice se réfère.

Le produit financier peut notamment conclure un éventail de contrats de swaps sur indice (à l'exception des swaps collatéralisés) et d'opérations sur instruments dérivés (contrats à terme standardisés, contrats à terme, swaps de change, p-notes, options, warrants et contrats de change) afin de répliquer l'indice.

Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

La caractéristique environnementale/sociale du produit financier est qu'il réplique un indice de référence affichant un profil durable. La réalisation de cette caractéristique est assurée par la tracking error définie, qui est contrôlée avant la transaction par le Gestionnaire de portefeuille et après la transaction par l'Administrateur du fonds

Méthodes

La méthode de construction de l'Indice est décrite dans l'annexe au prospectus ou au supplément.

Sources et traitement des données

Les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées sont les suivantes : Le score ESG MSCI, qui provient du fournisseur de l'indice



Les données proviennent d'un ou plusieurs fournisseurs de premier plan

Limites aux méthodes et aux données

Nous appliquons un seuil de couverture minimum pour les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées du produit financier. Ces seuils permettent de contrôler et de mesurer les objectifs contraignants. L'exactitude des données dépend des fournisseurs tiers. La couverture des sources de données peut s'avérer inférieure à 100% en raison de types d'actifs non couverts, de données incomplètes ou incohérentes et de lacunes dans la couverture de ces fournisseurs tiers.

Diligence raisonnable

Une procédure de diligence raisonnable est appliquée aux fournisseurs d'indices et/ou aux fournisseurs de données. Ce produit financier est géré de façon passive et vise à répliquer la performance et le profil ESG de l'Indice. Les caractéristiques et les risques en matière de durabilité sont considérés comme faisant partie intégrante du processus de sélection de l'Indice.

Politiques d'engagement

En ce qui concerne les stratégies passives qui suivent des indices de durabilité, comme c'est le cas de ce produit financier, le processus d'engagement nous aide à identifier les entreprises pour lesquelles des facteurs ESG et de durabilité importants peuvent présenter un risque négatif à l'avenir.

Bien que le programme d'engagement d'UBS AM concerne toutes les classes d'actifs et tous les portefeuilles, l'impact sur les stratégies obligataires à gestion passive pourrait être réduit, principalement en raison de l'absence de droits de vote et du fait que les entreprises qui n'ont pas donné satisfaction lors des échanges avec UBS AM ne sont généralement pas exclues en raison du style de gestion passif.

Néanmoins, les actifs obligataires gérés passivement sont concernés par les échanges avec les dirigeants d'entreprises, comme tous les autres actifs gérés par l'entreprise, afin de produire le plus grand impact possible.

Indice de référence désigné

Le produit financier a initialement choisi l'indice de référence pour sa pertinence aux fins de sa stratégie d'investissement et de la réalisation de l'objectif durable qu'il cherche à atteindre. L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage mensuel, et de plus amples informations sur la méthodologie appliquée par le Fournisseur d'indices figurent ci-dessous. La composition de l'Indice ne devrait pas être réajustée dans la mesure où la réplication n'est pas possible.

L'alignement de la stratégie d'investissement avec la méthodologie de l'indice est assuré en permanence par le fait que l'Indice est rééquilibré à intervalles réguliers par le fournisseur d'indices et que le Gestionnaire répliquera l'Indice dans le respect des limites fixées dans la politique d'investissement du Compartiment.

Le produit financier a initialement choisi l'indice de référence pour sa pertinence aux fins de sa stratégie d'investissement et de la réalisation des caractéristiques qu'il vise à promouvoir.

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à répliquer la performance et les caractéristiques, y compris ESG, de l'indice de référence aussi étroitement que possible. Le Gestionnaire contrôle la méthodologie de l'Indice lors de la création du produit et peut contacter le Fournisseur d'indices si elle n'est plus en accord avec la stratégie d'investissement du produit financier.

L'Indice, dont les composantes proviennent de l'indice MSCI China ESG Universal (l'« Indice parent »), est un indice d'actions calculé, organisé et publié par le fournisseur mondial d'indices MSCI et est libellé en USD. Il réplique la performance totale, nette des dividendes, d'entreprises de grande et moyenne capitalisation américaines.

L'Indice est conçu pour refléter la performance d'une stratégie d'investissement non pondérée par les capitalisations boursières et cherchant à s'exposer à des entreprises dotées d'un profil robuste en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et ayant tendance à améliorer ce profil, sur la base d'exclusions minimales appliquées à l'Indice parent.

Les composantes de l'Indice sont sélectionnées à partir des données fournies par MSCI ESG Research, qui étudie, note et analyse les pratiques des entreprises en matière ESG. Le Fournisseur d'indices exclut les entreprises faisant l'objet de controverses (MSCI Red Flag, qui indique au moins une controverse très grave), ayant une mauvaise notation ESG (notation CCC) et réalisant une part de leur chiffre d'affaires dans certains secteurs (armes controversées, armes nucléaires, armes à feu civiles, tabac, charbon thermique, extraction de combustibles fossiles), ainsi que les 5% d'entreprises présentant les plus hauts niveaux d'intensité des émissions de carbone (émissions de types 1 et 2 selon le Protocole sur les gaz à effet de serre) jusqu'à atteindre une pondération cumulée inférieure à 30% de la pondération de ce secteur dans l'Indice parent. L'Indice sélectionne également des entreprises faiblement exposées aux réserves de combustibles fossiles et classe les composantes de l'Indice parent par ordre décroissant en fonction des émissions potentielles de carbone par dollar de capitalisation boursière des entreprises. Des exclusions sont ensuite opérées jusqu'à ce que les émissions potentielles de carbone cumulées des titres exclus atteignent 50% de la somme des émissions potentielles de carbone cumulées des titres exclus atteignent

La pondération par la capitalisation boursière ajustée du flottant est ajustée par un « Score ESG combiné » qui est le produit combiné d'un « Score de notation ESG » basé sur la notation MSCI ESG Research (c'est-à-dire 1,5 (AAA, AA), 1 (A, BBB, BB) ou 0,5 (B)) et d'un « Score de tendance de notation ESG » basé sur le changement du score de notation ESG d'une entreprise par rapport à l'évaluation précédente effectuée par le Fournisseur d'indices (c'est-à-dire 1,2 pour une notation accrue, 1,0 pour une notation neutre et 0,8 pour une notation réduite). Le Score ESG combiné d'une entreprise est déterminé en multipliant le Score de notation ESG par le Score de tendance de notation ESG. Ce Score ESG combiné est utilisé pour repondérer la composante de l'Indice parent en multipliant le Score ESG combiné par la pondération par la capitalisation boursière du titre dans l'Indice parent. La pondération maximale de chaque émetteur de l'Indice parent est plafonnée à 5% dans l'Indice.

La méthode de construction de l'Indice est décrite dans la fiche d'information du compartiment incluse dans le prospectus.